

Priorité au Développement Durable : Val-de-Reuil doit aller plus loin !

Les élus Verts du Conseil Régional se félicitent qu'Eure Habitat ait mis l'accent sur l'écologie et les économies d'énergie, dans le cadre de la réhabilitation de logements de Val-de-Reuil.

Nous sommes satisfaits que les propositions de notre collègue Jean-Pierre Girod, Vice-Président au Conseil Régional chargé du Développement Durable, soient reprises ; à savoir :

- Récupération des eaux pluviales ;
- Mise en place de panneaux solaires pour le préchauffage de l'eau chaude sanitaire ;
- Installation de panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité pour l'éclairage des parties communes ;
- Installation de toitures végétalisées pour freiner les écoulements d'eaux pluviales, renforcer l'isolation avec 8 à 10 cm de terre et changer le paysage.

A l'heure où le Protocole de Kyoto rentre en vigueur, nous ne pouvons qu'être satisfaits qu'Eure Habitat privilégie les énergies renouvelables et les économies d'énergie, conditions essentielles à la réduction des émissions de gaz à effets de serre.

Eure Habitat donne la « priorité au développement durable » : il est urgent d'aller plus loin !

C'est un premier pas très positif mais il ne faut pas en rester là : il s'agit à terme de généraliser à l'ensemble du parc immobilier d'Eure Habitat et des autres bailleurs sociaux, **une politique volontariste en matière d'énergies renouvelables et de développement durable**. Le remplacement du chauffage électrique par une énergie verte et moins coûteuse devra s'étendre à l'ensemble des réhabilitations prévues (82 réhabilitations sont concernées par le passage aux énergies renouvelables sur un total de 164 réhabilitations).

Les enjeux sont de taille :

Economiser l'énergie, protéger l'environnement et réduire les coûts pour les habitants

Concernant la France, les enjeux majeurs d'une politique de maîtrise de l'énergie se situent prioritairement dans l'habitat-tertiaire (logements et bureaux) et les transports : à eux seuls, ils représentent 70 % de la consommation finale d'énergie, et plus de 80 % des émissions de CO₂. Et les principaux déterminants de ces consommations résident dans les choix d'infrastructure, d'urbanisme, d'organisation urbaine.

C'est pourquoi nous tenons à rappeler notre attachement à la **suppression totale du très coûteux chauffage électrique** dans les logements et à son remplacement par un chauffage par réseau de chaleur au bois. Ce choix permettrait de réduire de plus de 50% les factures énergétiques et de privilégier les énergies renouvelables dans les logements d'Eure Habitat et de l'Immobilière de Basse-Seine.

Claude Taleb
Président du groupe des élus Verts